



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept octobre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du dix octobre deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, à huis clos, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC1-1-3-93

**OBJET : LOCATION DE VÉHICULES DE SERVICE NEUFS SANS
CHAUFFEUR AVEC ENTRETIEN
AVENANTS D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. Henri MARTIN
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. Guy MERIEL
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à Jean RAUZY)
	: M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	: Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LE CORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest
	: Mme PERE Catherine (pouvoir donné à Christiane LECORRE)
	: M. ZANIN Daniel
	: Mme HOHOL Elisabeth
	: M. ZMUDA Patrick
	: Mme FURLAN Josiane

Absents et excusés :

Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno
	: Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe
	: Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services de la CC2R
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial à la CC2R

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC1-1-3-93

**OBJET : LOCATION DE VÉHICULES DE SERVICE NEUFS SANS CHAUFFEUR
AVEC ENTRETIEN
AVENANTS D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a constitué un groupement de commandes avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale dans le cadre du renouvellement des locations de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien. Une consultation par voie d'appel d'offres ouvert, soumise aux disposition des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, a été lancée comportant 6 lots.

Le Conseil communautaire du 31 mai 2022 a attribué les 3 lots suivants :

- Lot 1 : 5 véhicules de type tourisme pour les services de la CC2R et du CIAS,
- Lot 2 : 9 véhicules utilitaires thermiques essence pour les services de la CC2R,
- Lot 4 : 9 véhicules de type tourisme pour le service du SSIAD.

Les termes de ces marchés sont compris entre le 30 novembre 2025 et le 7 juin 2026.

Une consultation étant à ce jour en cours de préparation pour leurs renouvellements, il convient, afin d'assurer la continuité des services de la CC2R et du CIAS, de prolonger leurs durées d'exécution respectives jusqu'au 30 juin 2026 inclus.

La Commission d'appel d'offres s'est tenue le 25 septembre 2025 pour se prononcer sur les avenants des lots 1, 2 et 4.

**LOT 1 : 5 VÉHICULES DE TYPE TOURISME POUR LES SERVICES DE LA CC2R
ET DU CIAS**

Les avenants concernent les véhicules suivants et ont pour but d'allonger les délais de location jusqu'au 30 juin 2026.

Service	Véhicule	Nouveau loyer mensuel TTC du marché
Direction CC2R	C3 – GJ 121 QP	287,21
Direction S. Technique	C3 – GJ 962 DT	287,21
Service Technique	C3 – GJ 123 QP	287,21
Service Sport Jeunesse	C3 – GJ 126 QP	287,21
Direction CIAS	C3 – GJ 386 QP	287,21

LOT 2 : 9 VÉHICULES UTILITAIRES THERMIQUES ESSENCE POUR LES SERVICES DE LA CC2R

2 véhicules attribués à la Cuisine Communautaire ne sont pas à prolonger. Ils seront remplacés début avril 2026 dans le cadre du marché de location de véhicules froids.

Les avenants de prolongation concernent les 5 véhicules suivants et ont pour but d'allonger les délais de location jusqu'au 30 juin 2026.

Pôle	Service / Nature	Véhicule	Nouveau loyer mensuel TTC du marché
Technique	Voirie – Berlingo	GL 742 SM	477,53
Technique	Bâtiments – Berlingo	GM 751 DF	455,00
Sport – Jeunesse	Gâches – Berlingo	GL 745 YA	462,41
Sport – Jeunesse	Piscine – Jumpy	GL 760 SM	590,49
Environnement	VEC – Berlingo	GM 758 DF	455,00

LOT 4 : 9 VÉHICULES DE TYPE TOURISME POUR LE SERVICE DU SSIAD

Les avenants concernent les 9 véhicules suivants et ont pour but d'allonger les délais de location jusqu'au 30 juin 2026.

Service	Véhicule	Immatriculation	Nouveau loyer mensuel TTC du marché
SSIAD	C3 – 5 places	GJ 324 EC	329,83
SSIAD	C3 – 5 places	GJ 833 QX	329,83
SSIAD	C3 – 2 places	GK 594 PC	389,63
SSIAD	C3 – 2 places	GK 617 PC	389,67
SSIAD	C3 – 2 places	GJ 653 SJ	389,63
SSIAD	C3 – 2 places	GJ 655 SJ	389,63
SSIAD	C3 – 2 places	GJ 657 SJ	389,67
SSIAD	C3 – 2 places	GJ 658 SJ	389,67
SSIAD	C3 – 2 places	GL 856 JM	389,70

En conséquence, au vu du procès verbal de la Commission d'appel d'offres, le Président propose :

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toutes pièces y afférentes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de conclure les avenants tels que détaillés ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toutes pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 17 octobre 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 20 octobre 2025

La secrétaire de séance
Conseillère municipale de la Mairie
de VALENCE D'AGEN

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Laetitia BRU



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le

28 OCT. 2025

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

28 OCT. 2025

AR Préfecture

Location de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien Avenants MPS

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20251017- 2025CC1_1_3_93-DE
Numéro d'acte :	2025CC1_1_3_93
Date de décision :	17/10/2025
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))
Fichier acte :	2025CC1-1-3-93 Location de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien Avenants MPS.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	28/10/2025 14:12:29
Date de réception de l'AR :	28/10/2025 14:12:49